ans
(1951–2011)

d'engagement au cœur de nos vies

Association du Québec
pour l'intégration sociale

CRÉDITS

Direction / Diane Milliard
Coordination / Anik Larose
Rédaction / Guylaine Boucher
Révision / Pauline Gélinas et Chantal Gosselin
Conception et montage graphique / Agence Médiapresse inc.

Association du Québec pour l'intégration sociale
3958, rue Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P7
Téléphone : 514 725-7245
Télécopieur : 514 725-2796
info@aqis-iqdi.qc.ca
www.aqis-iqdi.qc.ca

© Association du Québec pour l'intégration sociale
Dépôt légal – 4e trimestre 2011
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-921037-26-6

Le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à la contribution financière de l'Office des personnes handicapées du Québec et du gouvernement du Québec.

60 ans d'engagement au cœur de nos vies

Association du Québec
pour l'intégration sociale

« Il y a fort longtemps qu'on le dit : « L'union fait la force ! »

C'est ainsi qu'est née l'Association du Québec pour l'intégration sociale en 1951. Parce que des associations régionales, dont l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) faisait partie, ont uni leurs forces, convaincues que la solidarité mènerait leurs revendications plus loin.

Aujourd'hui, l'AMDI est fière de faire partie de ce regroupement de plus de 80 associations de toutes les régions du Québec, poursuivant les mêmes buts et agissant ensemble afin que chaque personne ayant une déficience intellectuelle prenne sa place dans la société.

Au fil des années, l'AQIS s'est constamment enrichie de personnes aussi créatives que dévouées, de lutteurs inépuisables qui défendent solidairement les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches, et qui font la promotion de leurs intérêts. Un milliard de mercis à la directrice générale de l'AQIS et à toute son équipe, pour leur travail acharné et leur engagement sans bornes.

À l'occasion du 60e anniversaire de l'AQIS, que de souvenirs, de moments partagés, de luttes conjointes nous reviennent à l'esprit! Que de congrès où, grâce à l'AQIS, parents, fratrie, personnes ayant une déficience intellectuelle, intervenants, chercheurs ont eu la chance d'échanger, de partager, voire de se dépasser ! Et comment passer sous silence L'Ébruiteur, qui a tant contribué à contrer les mythes et à partager les succès venant de toutes les régions du Québec !

C'est le cas de le dire : « Une chance qu'on s'a ! »

Longue vie à l'AQIS ! »

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle

Ginette Fréchette-Houle

TABLE DES MATIÈRES

06 MOT DE SŒUR GISÈLE FORTIER p.f.m.

11 MESSAGE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

12 MESSAGE DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE ET MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

13 MESSAGE DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX SERVICES SOCIAUX

14 MESSAGE DE LA MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

15 MESSAGE DU MINISTRE DE LA JUSTICE ET PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

16 MESSAGE DE LA MINISTRE DE LA FAMILLE

17 MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'AQIS

18 MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AQIS

20 L'HISTOIRE EN UN COUP D'ŒIL

23 **PARTIE 1 /** OBSCURANTISME ET LUMIÈRES / 1951-1970

39 **PARTIE 2 /** ÉMANCIPATION ET INTÉGRATION / 1970-1990

51 **PARTIE 3 /** PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ / 1990-2011

60 L'AQIS SUR LA SCÈNE POLITIQUE

64 **REGARDS EXTÉRIEURS /** MESSAGES DES PARTENAIRES

76 MEMBRES DE L'AQIS

82 **LES** PRÉSIDENCES

83 **LES** DIRECTIONS GÉNÉRALES

« TÉMOIGNER DU PASSÉ ET CONSTRUIRE L'AVENIR

C'est en 1945 que je décide de me consacrer à une mission importante. Je suis alors admise dans la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie (P.F.M.) où les soins des plus démunis de la société sont une priorité. En effet, l'Hôpital Sainte-Anne de Baie-Saint-Paul, sous la responsabilité de cette congrégation, accueille des enfants ayant une déficience fonctionnelle ou provenant des orphelinats, placés par des parents ou abandonnés par des mères célibataires. Au cours de ma formation à la vie religieuse, je suis appelée à travailler auprès de ces personnes, jeunes ou âgées. Je découvre ce qu'elles sont, apprenant ainsi à les aimer et cherchant à améliorer leurs conditions de vie.

En 1948, les Sœurs de la Providence, grâce à une subvention du gouvernement fédéral, ouvrent un centre médico-psycho-pédagogique pour une clientèle à la fois externe ou institutionnalisée. En 1955, cette institution est obligée de modifier ses programmes pour le transformer en un hôpital psychiatrique afin de répondre aux exigences du gouvernement provincial et fédéral.

Au milieu des années 1960, le gouvernement du Québec commence enfin à financer convenablement les hôpitaux psychiatriques. C'est aussi vers cette époque que je suis nommée directrice générale de l'Hôpital Sainte-Anne. Mes compagnes et moi organisons des programmes afin de permettre à toutes les personnes ayant un potentiel de développement, séjournant dans l'hôpital, de prendre leur place dans la société. Les programmes de réadaptation instaurés dans cette institution répondent à cet objectif et servent aussi de modèle aux autres établissements du Québec.

Sœur Gisèle Fortier p.f.m. signe le Livre d'or de la Ville de Montréal lors d'un événement qui s'est tenu le 16 mars 2011 à l'hôtel de ville en l'honneur du 60e anniversaire de l'AQIS.

Dans le cadre de cette fonction, je suis aussi appelée à contribuer au développement de la vie associative. En effet, plusieurs familles au Québec ont relevé le défi d'élever et d'éduquer leur enfant ayant un retard de développement. Ces familles se regroupent pour obtenir des programmes d'entraide et favoriser l'ouverture de services adaptés à leur besoin, c'est ainsi qu'est née l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) en 1951.

À partir de 1970, je suis invitée à apporter mon soutien à cette association, comme membre du conseil d'administration. En 1980, j'obtiens l'autorisation de la Supérieure générale de ma congrégation de me consacrer entièrement à la cause de la déficience intellectuelle. Depuis ce temps, j'agis à titre de recherchiste conseil auprès des parents, des professionnels et de différents organismes, comme membre de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle. Ceci m'a permis d'aider l'Association à passer des moments critiques grâce au soutien financier de la congrégation des P.F.M.

Ma mémoire me rappelle qu'à cette époque, l'Association choisit de mettre tout en œuvre pour améliorer les conditions de vie des personnes

en institution et même pour favoriser leur intégration sociale, selon le concept de la valorisation des rôles sociaux (VRS) préconisé par Wolf Wolfensberg. Cette approche guidera le plan d'action de l'Association pour le futur.

Pour réaliser ces programmes d'intégration communautaire, la formation des professionnels est essentielle. Les instances publiques du domaine de la santé comme de l'éducation ne répondent pas aux attentes de l'Association, l'AQIS organise des congrès et des colloques afin de sensibiliser les professionnels de tous niveaux. Ceci permet aux parents de partager leur expertise avec les professionnels pour avoir des approches beaucoup plus adaptées aux besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Lorsque je revois les débuts de l'Association et que je fais la comparaison avec ce qu'elle est devenue aujourd'hui, je constate un dynamisme intense et une implication multiple au niveau des différentes instances de la société. Je ne peux que me réjouir et m'émerveiller des succès obtenus, des chemins parcourus et des nouvelles orientations adoptées. Je constate que Mme Diane Milliard, directrice de l'Association depuis 20 ans a été et est encore le maître d'œuvre de ces nombreux succès.

Longue vie à l'Association du Québec pour l'intégration sociale. »

Gisèle Fortier p.f.m.

Dans le cadre de la
Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2011

Madame Jane Cowell-Poitras
Conseillère associée au développement social et communautaire,
à la famille et aux aînés à la Ville de Montréal

Madame Lucie Villeneuve
Présidente de l'Association du Québec pour l'intégration sociale

ont le plaisir de vous inviter
à une cérémonie pour souligner le
60e anniversaire de l'Association
du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)

le mercredi 16 mars 2011 à 16 heures
à l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

« Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, c'est avec plaisir que je vous transmets mes plus sincères félicitations et mes meilleurs vœux à l'occasion de votre 60e anniversaire !

Cela a toujours été pour l'Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (APICO) et pour moi un grand plaisir de participer avec l'Association du Québec pour l'intégration sociale à tout un éventail de projets et à diverses tables de concertation afin de promouvoir et de défendre les droits des personnes présentant une déficience intellectuelle et ceux de leur famille. Le temps et l'énergie que vous consacrez produisent des résultats remarquables, et vous pouvez en être fiers.

Pour l'APICO, vous êtes plus qu'un partenaire… Vous êtes une source d'information essentielle et de collaboration qui fait avancer la cause de la déficience intellectuelle ! Avec vos 84 associations membres…

VOILÀ le dynamisme de l'AQIS ! »

Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais

Stéphane Viau, directeur général

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC

Favoriser l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, c'est permettre à ces personnes de s'épanouir et de participer pleinement à la collectivité. C'est créer des ouvertures sur le monde en rendant plus juste et plus humain le portrait complexe de notre société plurielle. Favoriser l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle, c'est une cause juste et importante à laquelle se dévoue l'équipe de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, qui célèbre cette année ses 60 ans.

Je suis heureux d'inscrire ici mes félicitations pour cet important anniversaire qui rassemble des gens à travers tout le Québec. Je tiens à saluer l'action concertée des membres de l'AQIS, des proches et des familles des personnes qui vivent avec une déficience. C'est notamment grâce à des gens comme vous que, depuis 1951, la défense des intérêts des personnes présentant une déficience intellectuelle ainsi que les questions liées à leur représentation et à leur intégration dans nos milieux ont évolué d'aussi grande façon.

Que cet anniversaire soit une occasion de nous rappeler tout ce chemin parcouru depuis 60 ans. Qu'il soit une occasion de rendre hommage aux fondateurs, aux bénévoles, aux partenaires et à toutes ces familles venues enrichir au cours des ans les perspectives de l'intégration sociale au nom de la solidarité et de la compassion.

Joyeux anniversaire à tous !

Jean Charest

Québec

MESSAGE DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE ET MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

C'est un grand plaisir pour moi de souligner le 60e anniversaire de l'Association du Québec pour l'intégration sociale et de remercier sincèrement ses membres, qui jouent un rôle important dans l'avancement des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Par votre dévouement, vous favorisez leur pleine participation au sein d'une société québécoise plus juste et plus inclusive, notamment en faisant la promotion d'une éducation les menant sur le marché de l'emploi. Votre travail de représentation, de sensibilisation et de soutien auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle est certes précieux pour elles, mais également pour leurs familles et leur entourage. Je vous félicite pour les efforts déployés afin d'en faire des acteurs sociaux actifs et épanouis au sein de notre société.

Bravo à toutes et à tous !

Line Beauchamp

Québec

MESSAGE DE LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX SERVICES SOCIAUX

Pour qu'un jour elle devienne une réalité bien ancrée dans le quotidien, l'intégration sociale des personnes qui ont une déficience intellectuelle doit être un projet collectif. À cet égard, je veux souligner la contribution de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) à la concrétisation de ce grand projet.

Le travail de l'AQIS et ses efforts pour promouvoir et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que ceux de leur famille ont permis de faire évoluer les mentalités, favorisant ainsi une solidarité toujours plus grande entre tous les Québécois et Québécoises.

En terminant, je salue tous les parents et les proches des personnes qui ont une déficience intellectuelle, car leur soutien et leur amour sont les premiers ingrédients du bien-être et de l'accomplissement de leurs enfants.

Dominique Vien

Québec

MESSAGE DE **MADAME JULIE BOULET**

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

C'est avec plaisir que je salue l'engagement de l'Association du Québec pour l'intégration sociale en faveur du respect des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et de ceux de leur famille.

Présente sur l'ensemble du territoire québécois, l'Association contribue à sensibiliser les communautés à la différence, elle favorise l'intégration des personnes dans leur milieu et, surtout, elle veille à leur mieux-être. Je tiens à remercier les femmes et les hommes qui font preuve de dévouement envers les personnes présentant une déficience intellectuelle ainsi qu'à leur famille. Leurs gestes incitent à une plus grande solidarité dans notre société.

Je vous souhaite un bon 60e anniversaire et une bonne continuité dans la poursuite de votre œuvre.

Julie Boulet

Julie Boulet
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région de la Mauricie

Emploi et Solidarité sociale
Québec

Mot de Jean-Marc Fournier

Ministre de la Justice et Procureur général du Québec

À l'occasion du 60e anniversaire de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, je désire saluer votre travail incessant pour la promotion et la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et ceux de leur famille.

Depuis 60 ans, vous accomplissez une œuvre exceptionnelle auprès des personnes parmi les plus vulnérables de notre société, et ce, dans toutes les dimensions de leur vie. Cela dénote un grand sens de l'humanisme et une conviction inébranlable en une société plus juste pour tous.

La justice, c'est aussi le droit intrinsèque pour chaque individu de développer son plein potentiel et de s'épanouir au sein de sa collectivité. La compassion et le dévouement dont vous faites preuve dans le cadre de vos interventions facilitent non seulement l'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle au sein de la société, mais aussi leur rayonnement. Je vous en félicite.

Bon 60e anniversaire!

Jean-Marc Fournier

Justice Québec

MESSAGE DE MME YOLANDE JAMES MINISTRE DE LA FAMILLE

La ministre de la Famille,
Yolande James

Je tiens à vous féliciter chaleureusement pour ces soixante belles années d'existence. Depuis six décennies, vous contribuez à l'avancement des droits de ceux et celles ayant une déficience intellectuelle, et ce, avec une grande détermination. Grâce à vous, ces personnes peuvent se définir autrement que par leur handicap. Tant de chemin a été parcouru pour arriver jusque-là!

Chaque jour, vous sensibilisez vos concitoyens et concitoyennes à l'importance d'intégrer des personnes handicapées dans toutes les sphères de notre société. Cette intégration doit commencer dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le ministère de la Famille et des Aînés a mis en place des mesures pour favoriser l'accès des enfants handicapés aux services de garde.

Nous avons tous un rôle à jouer afin d'offrir aux enfants du Québec un environnement sain à l'intérieur duquel ils pourront s'épanouir et développer leur plein potentiel. Vous êtes des partenaires importants, et le ministère de la Famille et des Aînés vous encourage fortement dans la poursuite de votre excellent travail.

Bonne continuation!

Québec

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Si 60 ans pour un organisme communautaire est une belle réussite, cela veut aussi dire beaucoup de travail, d'énergie, de luttes et de détermination pour en arriver jusque-là. Je suis heureuse, comme parent d'un jeune qui a une déficience intellectuelle, de témoigner de l'importance de cet anniversaire pour l'Association du Québec pour l'intégration sociale. Il est bon de se rappeler que l'AQIS est une initiative de quelques parents qui, dès le milieu des années 1950, ont vu la nécessité d'unir leur volonté et de joindre leurs préoccupations communes afin d'inciter la société à faire une place, la place qui revient à leur enfant, au sein de la collectivité québécoise.

Grâce à la persévérance de ces parents, mon fils Vincent, âgé de 18 ans, a pu, depuis sa naissance, tout d'abord, rester dans sa famille naturelle, être intégré à la garderie et à l'école de son quartier. Il sait lire, compter et continue de faire de beaux apprentissages comme tous les jeunes. Il a des amis de son âge et il est un champion en ski alpin. Il nous a appris l'importance de l'authenticité, de la simplicité, de la persévérance et de la joie de vivre. Il est certain que toutes ces réussites qui sont les siennes prennent leur source dans le travail et la détermination de gens qui ont cru au potentiel des personnes qui vivent avec une déficience intellectuelle. Une association comme l'AQIS permet aux parents provenant de partout dans la province de briser leur isolement et de faire valoir leurs droits ainsi que ceux de leur enfant. Je suis très heureuse que l'Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay m'ait fait confiance en proposant ma candidature au sein de cette magnifique organisation, me permettant de poursuivre le travail titanesque entrepris par tous ces pères et toutes ces mères qui m'ont précédée. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude ainsi qu'à tous les parents d'aujourd'hui qui soutiennent et aiment leur enfant.

Depuis 60 ans, notre association cherche à ouvrir les portes de l'intégration pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. Tout récemment, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a reconnu ce travail lors de l'édition 2011 de la remise du Prix Droits et Libertés par une mention d'honneur décernée à l'AQIS pour sa candidature, celle-ci ayant été soumise par l'Office des personnes handicapées du Québec.

Poursuivons ensemble cette évolution avec la même conviction et la même énergie ! Longue vie à l'AQIS !

Lucie Villeneuve

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le 12 novembre 1951 marque un moment important dans cette année du siècle dernier étant celui de la naissance d'un mouvement qui allait révolutionner à tout jamais les pratiques dans le domaine de la déficience intellectuelle. Ce sont à des parents que nous devons cette heureuse naissance qui a pris pour nom au fil des ans de l'Association du Québec pour l'intégration sociale tout aussi connue sous l'acronyme AQIS.

En poste à la direction générale depuis 1991, je me considère privilégiée et très fière d'avoir côtoyé durant ces 20 ans des personnes de cœur : parents, personnes ayant une déficience intellectuelle, chercheurs et intervenants. Les combats et les luttes que l'AQIS a menés, et qu'elle mène encore dans certains cas, ont comme dénominateur commun la reconnaissance d'un statut de citoyen à part entière pour tout un chacun vivant dans une société québécoise, sans discrimination ni privilège.

La lutte est parfois difficile, mais les victoires n'en sont que plus grandes lorsque les actions que nous entreprenons contribuent à changer positivement le regard à l'égard des personnes ayant une déficience intellectuelle. Que ce soit pour la désinstitutionnalisation, pour l'intégration à la garderie, à l'école, dans les loisirs ou au travail, des parents de toutes les générations ont investi, sans compter, temps et énergie afin d'influencer les orientations et les politiques sociales avec toujours un seul et unique but : l'intégration sociale de leurs fils et de leurs filles dans toutes les sphères de leur vie.

2011… Beaucoup de chemin a été parcouru, mais il reste encore beaucoup à faire. Si les défis se présentent différemment, ils n'en sont pas moins de taille. En effet, au Québec et partout sur la planète, des changements majeurs sont survenus ou prennent forme présentement. Que ce soit dans le domaine socio-économique, technologique, scientifique, démographique, éthique ou social, ces transformations touchent tous les citoyens à différents niveaux, incluant les personnes handicapées ainsi que leurs familles. J'ai cependant confiance que les prochaines générations de parents qui se joindront à l'AQIS poursuivront le militantisme afin de défendre les droits de leurs enfants au cours des prochaines décennies.

Diane Milliard

« En tant que première présidente de l'Office des personnes handicapées du Québec, je suis très heureuse d'apporter mon témoignage à l'occasion du 60e anniversaire de l'Association du Québec pour l'intégration sociale.

Lors de ma nomination en 1978, le regretté Denis Lazure, alors ministre des Affaires sociales du Québec, m'avait dit le plus grand bien de l'AQIS et de sœur Gisèle Fortier. De plus, il avait choisi comme premier vice-président de l'Office M. Gaston Perrault, parent très actif à l'AQIS et qui a su me soutenir dans tous les dossiers touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle.

C'est effectivement grâce à l'AQIS qu'au tout début de la création de l'OPHQ tous les cadres, y compris sa présidente et ses principaux professionnels, ont été « initiés » à la déficience intellectuelle et aux enjeux relatifs à l'intégration des personnes handicapées.

Grâce au travail inlassable de ces pères et de ces mères qui ont œuvré au sein de l'AQIS, on constate aujourd'hui un progrès réel des mentalités face à la déficience intellectuelle. Toutefois, je souhaite que cette association poursuive sans relâche son action permettant d'accroître l'implication des personnes ayant une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de leur vie citoyenne. »

Office des personnes handicapées du Québec

Laurette Champigny Robillard, ex-présidente

L'histoire en un coup d'œil

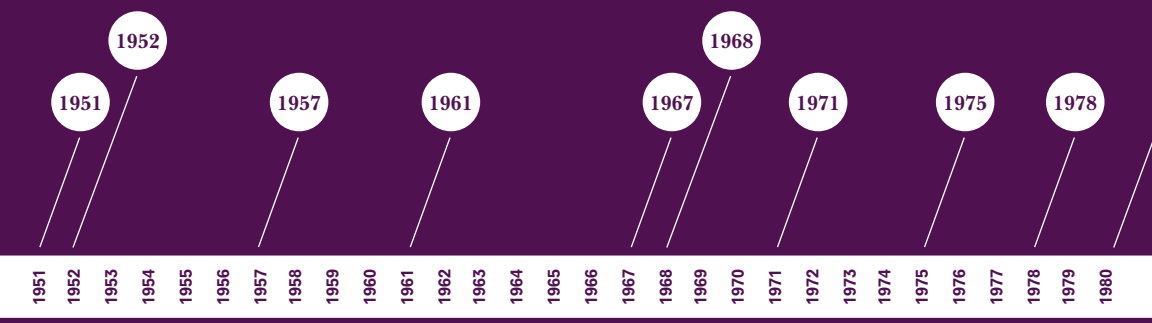

1951 / Création de l'Association de secours aux enfants arriérés du Québec

1952 / Création des premières classes spéciales

1957 / Développement des premières associations régionales

1961 / Création de la Commission d'étude des hôpitaux psychiatriques et dépôt d'un premier mémoire de l'AQIS

1964 / Première semaine de sensibilisation d'envergure provinciale

1967 / Premières représentations politiques de l'Association

1968 / Création de l'Institut du Québec pour la recherche en déficience mentale

1971 / Adoption de la Loi sur les services de santé et les services sociaux

1975 / Adoption de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne

1978 / Énoncé de politique confirmant le droit à l'éducation des personnes présentant une déficience intellectuelle

1980 / Première campagne de sensibilisation et de financement

1982 / Organisation du premier congrès annuel de l'Association

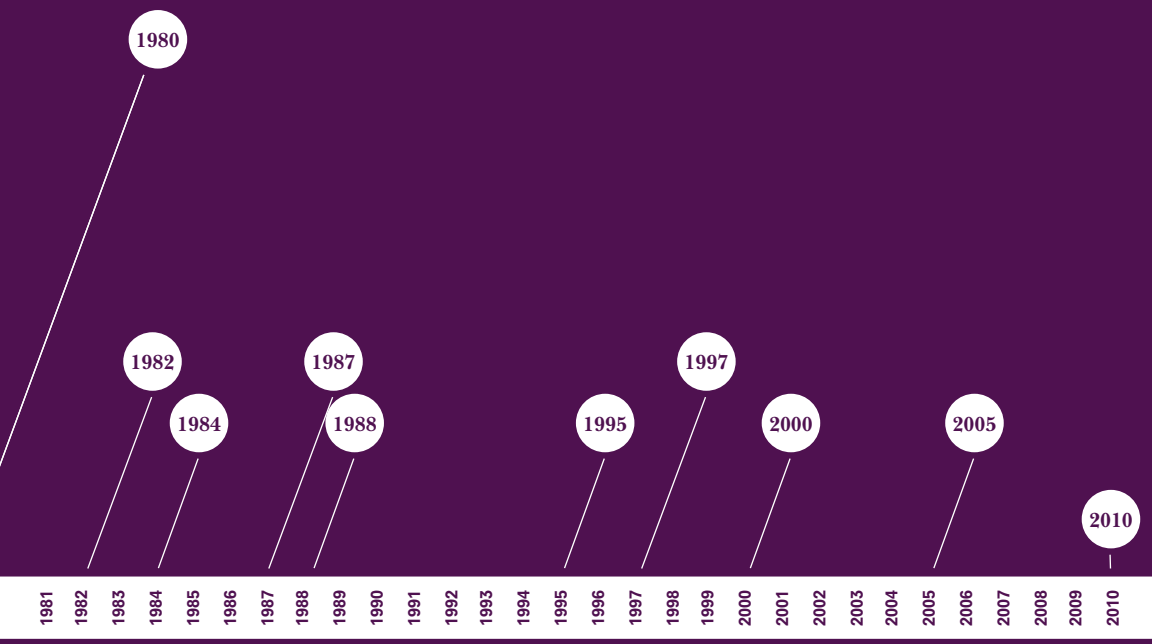

1984 / Parution du document À part… égale de l'Office des personnes handicapées du Québec

1987 / L'Association prend la dénomination actuelle

1988 / Parution des premières orientations ministérielles en déficience intellectuelle

/ Création de la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle

1995 / Réforme du système scolaire

1997 / Engagement dans le Plan national d'intégration communautaire

2000 / Adoption de la Charte des valeurs de l'AQIS

2005 / Réforme de l'organisation des services de santé et des services sociaux

2010 / Prise de position sur les tests de dépistage de la trisomie 21

/ Dépôt d'un mémoire devant la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

UN CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE

La vie d'une association est ponctuée de moments phares qui, les uns après les autres, tracent la voie à suivre et écrivent l'histoire. L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) ne fait pas exception à la règle. En six décennies d'action sociale, l'AQIS a mené de nombreux combats et réalisé plusieurs gains au bénéfice des personnes présentant une déficience intellectuelle et de leurs familles. Cet ouvrage met en lumière les avancées sociales relatives à la déficience intellectuelle et leur impact sur la société québécoise dans son ensemble. Clin d'œil à l'histoire, il se veut un hommage à ces pères et à ces mères qui, sans relâche, depuis 60 ans, se sont battus pour la défense des droits de leurs enfants et leur bien-être. Une occasion unique de mesurer le chemin parcouru depuis 60 ans.

Obscurantisme et lumières

/ 1951-1970

OBSCURANTISME ET LUMIÈRES / 1951-1970

Dans la société québécoise d'avant-guerre, comme dans la plupart des pays occidentaux d'alors, on fait bien peu de cas des personnes présentant une déficience intellectuelle. Placées dès leur tendre enfance sous la protection des communautés religieuses dans les crèches et les orphelinats ; puis internées dans de grandes institutions pour malades mentaux, la majorité des personnes présentant une déficience intellectuelle sont isolées et ne bénéficient d'aucun service ou traitement adapté à leur condition. Exclues du réseau scolaire régulier, le seul savoir qui leur est accessible passe par les quelques communautés religieuses qui ont fait le choix d'offrir des services de rééducation à l'intérieur des institutions existantes. Il faut attendre le tournant des années 1950 pour voir se développer au Québec des services spécialisés à l'intention de cette partie de la population ; des services portés par des parents, soucieux de favoriser le développement de leurs enfants présentant une déficience intellectuelle.

C'est dans ce courant que s'inscrit Hanna Wollock lorsqu'en janvier 1951, munie de sa seule détermination, elle parvient à réunir 75 parents de personnes ayant une déficience intellectuelle dans un hôtel de la métropole. Elle-même mère d'un enfant présentant une déficience intellectuelle, l'instigatrice de la rencontre déplore l'absence de services et de programmes adaptés, et rêve d'un mouvement de concertation comparable à celui ayant cours aux États-Unis. Son appel est entendu. La réunion se termine par la création d'un comité de travail et la décision d'organiser des rencontres régulières avec les personnes présentes. Pour les parents, jusque-là isolés et laissés à eux-mêmes, ces rencontres représentent des lieux d'échanges et de soutien extrêmement précieux.

LES BALBUTIEMENTS

Rapidement, la nécessité de sensibiliser la population québécoise aux besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle se fait sentir. Une série de réunions publiques sont organisées pour démystifier ce que l'on appelle à l'époque l'*arriération mentale*. La première a lieu au Victoria Hall, à Westmount, et attire une centaine de personnes. À partir de là, les parents engagés dans la lutte se rendent compte qu'il leur faut structurer leurs actions autour d'une association. C'est ainsi que naît l'Association de secours aux enfants arriérés du Québec, avec des antennes dans plusieurs régions de la province.

Archives de la Galerie historique Lucienne-Maheux du Centre hospitalier Robert-Giffard

HANNA WOLLOCK
Pionnière de la nécessité

Mère d'un enfant ayant une déficience intellectuelle, Hanna Wollock entreprend les premières démarches qui donneront naissance à l'Association de secours aux enfants arriérés du Québec en 1951. C'est l'absence de programmes et de services pour les personnes présentant une déficience intellectuelle dans le Québec d'alors qui la pousse à prendre les choses en main. Son extraordinaire réseau social permettra le développement rapide des activités de l'Association.

Archives photographiques de l'AQIS

Association de Montréal pour la déficience intellectuelle.

Parallèlement, l'Association montréalaise, aussi membre de l'Association de secours aux enfants arriérés du Québec, consacre ses premières années d'existence à la création de classes spécialisées et de garderies (centres de jour) pour les enfants ayant une déficience intellectuelle. Dès les années 1950, les premiers internats de rééducation sont également créés. Entièrement privés, ces services sont gérés par les parents, qui s'organisent en marge des ressources alors existantes. Des campagnes de financement grand public sont également organisées pour soutenir le développement de ces services.

Cela dit, le besoin est tel que, peu à peu, le mouvement gagne le Québec tout entier. À compter de 1957, des associations régionales voient le jour, et les services, jusqu'alors principalement anglophones, s'élargissent à la communauté francophone par l'entreprise de l'Association des catéchistes. En 1960, reflet de cette transformation, l'Association change de nom pour devenir l'Association du Québec pour les enfants arriérés.

Les lumières

À la même époque, la Révolution tranquille bat son plein et commence à redessiner le visage social du Québec. Un vent de changement souffle sur l'ensemble des institutions publiques. Sous la pression des mouvements sociaux, l'État s'éveille au sort réservé aux personnes présentant une déficience intellectuelle et prend conscience de la spécificité de leurs besoins. La publication, en 1961, du livre *Les fous crient au secours !* écrit par Jean-Charles Pagé, un ex-patient de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, agit comme détonateur. L'ouvrage fait non seulement couler beaucoup d'encre, mais il mène à la création, au cours de cette même année, de la Commission d'étude des hôpitaux psychiatriques.

Éditions du Jour

Présidée par le médecin et psychiatre Dominique Bédard, la Commission favorise une meilleure compréhension de la déficience intellectuelle, qui est désormais reconnue comme un état et non comme une maladie mentale. L'Association du Québec pour les enfants arriérés profite de cette tribune pour faire entendre sa voix. En 1961, au moyen de ce qui constituera la première prise de position politique de l'histoire de l'Association, les parents proposent le développement d'un plan global d'intervention pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, allant de la petite enfance à l'âge adulte. Leur proposition fait écho. À l'issue de leurs travaux, les commissaires recommandent la mise sur pied de services particuliers et la création d'établissements spécialisés en déficience intellectuelle. Ils préconisent également l'instauration d'ateliers de travail protégés.

Dès lors, sur le terrain, les choses se réorganisent. Le gouvernement investit peu à peu le champ des services en déficience intellectuelle, notamment en conférant un statut public aux internats de rééducation privés. L'injection de fonds publics permet aussi le développement d'ateliers de travail protégés partout en province. Au cours de cette décennie, même le réseau scolaire est forcé de reconsidérer son offre de services pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, à la suite des travaux d'une autre commission, cette fois la Commission royale d'enquête sur l'en-

seignement dans la province de Québec (Commission Parent). En 1966, le ministère de l'Éducation, conjointement avec le ministère de la Famille et du Bien-être social, vote en effet une politique sur la scolarisation dans les écoles publiques des enfants hébergés en institution. Dans la foulée, les commissions scolaires sont aussi fortement encouragées à instaurer de façon durable des classes spéciales à l'intérieur des écoles régulières. C'est ainsi que sept écoles appartenant aux groupes membres de l'Association du Québec pour les enfants arriérés passent sous la responsabilité de commissions scolaires, tandis que d'autres écoles privées spécialisées se voient désormais partiellement subventionnées.

Peu à peu, la nécessité pour l'Association de développer et de soutenir elle-même les services aux personnes présentant une déficience intellectuelle s'amenuise. Résultat, à

Rencontre des enseignants des écoles créées par l'Association du Québec pour les enfants arriérés (Quebec Association for Retarded Children) dans les années 60.

la fin des années 1960, de pourvoyeuses de services, l'Association provinciale et ses 18 antennes régionales se positionnent davantage comme des organismes de soutien aux familles et de défense des droits. Dès 1967, l'organisation effectue d'ailleurs des représentations auprès du gouvernement du Québec pour la mise sur pied de cliniques de dépistage précoce chez les enfants et le développement d'une formation spéciale pour le personnel enseignant. En fait, persuadée de l'importance de développer des interventions adaptées, l'organisation, maintenant appelée l'Association du Québec pour la déficience mentale, se dote en 1968 d'un institut de recherche (voir l'encadré ci-contre) et pose ainsi le premier jalon d'une longue tradition d'innovation. Sans le savoir, l'Association, désormais considérée comme un interlocuteur crédible par le gouvernement, fourbit ses armes pour les luttes à venir.

IQDI

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (IQDI)
Artisan du savoir et du changement

En 1968, au moment même où la société québécoise prend conscience de la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle, le milieu communautaire éprouve le besoin de mieux documenter les limitations qui caractérisent ces personnes et les conditions favorables à leur développement et à leur émancipation. L'Institut du Québec pour la recherche en déficience mentale voit alors le jour. Tout d'abord entièrement autonome, 10 ans après sa création, l'organisme, devenu l'Institut québécois de la déficience mentale, est plus que jamais lié à l'AQIS. Tandis que l'Association voit à la gestion de l'Institut, un comité d'orientation, formé de parents, de professionnels et de chercheurs contribue à définir sa programmation. Peu à peu, les mandats de l'Institut prennent la tangente de l'intégration communautaire. Puis, en 1996, l'organisme prend le nom qu'on lui connaît aujourd'hui. L'essentiel de sa mission consiste dès lors à favoriser le partage d'expertise et à soutenir l'AQIS dans la promotion des intérêts et la reconnaissance des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. Cette mission est réalisée au moyen de formations et de colloques, mais aussi grâce à un imposant centre de documentation et à une maison d'édition. C'est ainsi que l'IQDI a, en plus de 40 ans d'histoire, contribué à la diffusion de centaines d'ouvrages ou d'outils de mesure et d'évaluation, se faisant par le fait même artisan du savoir et du changement et lieu de référence pour l'ensemble des professionnels œuvrant auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Danis Tremblay occupe un emploi rémunéré depuis 12 ans comme préposé aux cuisines de l'Abbaye Sainte-Marie des Deux-Montagnes.

Crédit : lucbouvrette.com

Hélène Lamontagne vit dans un appartement d'une maison intergénérationnelle en banlieue de Montréal.

Crédit : lucbouvrette.com

DES MOTS ET DES HOMMES

Dans l'histoire, la manière de définir ou de présenter les personnes ayant une déficience intellectuelle a connu de nombreuses variations. De *fous* à *aliénés* – vestige de l'époque des institutions asilaires – en passant par *arriérés* et *débiles mentaux*, puis *déficients mentaux*, il faut attendre les années 1960 pour voir apparaître la notion de déficience intellectuelle. C'est d'ailleurs uniquement à la faveur des courants sociaux des années 1990 que s'installe définitivement l'appellation : personnes présentant ou ayant une déficience intellectuelle. Peu importe les époques, les mots utilisés se sont fait le reflet de l'image sociale véhiculée à l'égard des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Archives photographiques de l'AQIS

Exposition sur la déficience mentale au Complexe Desjardins à Montréal durant la Semaine de la déficience mentale du 10 au 15 avril 1978

Exposition Florale. Monsieur Jack McIntyre, président de 1966 à 1967.

UNE SEMAINE TOUTE QUÉBÉCOISE

Dès 1964, l'Association du Québec pour les déficients mentaux peut compter sur une semaine de sensibilisation d'envergure provinciale. Ancêtre de l'actuelle Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, cette première manifestation prend la forme d'un vaste exercice de collecte de fonds. Au fil des ans, ce rendez-vous annuel prend diverses formes, dont une exposition florale et un salon des fleurs et du jardinage. Délestée de son volet campagne de financement en 1988, grâce à la Fondation du Québec pour la déficience intellectuelle mise sur pied l'année précédente, la Semaine est encore aujourd'hui inscrite à l'agenda de l'Association et de l'ensemble de la population québécoise. Parallèlement à la campagne nationale, différentes activités sont organisées partout en province par les associations membres. Les objectifs poursuivis sont les mêmes que ceux identifiés au départ, soit la volonté de sensibiliser le grand public, les décideurs et les principaux agents de changement à la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle et à la contribution positive de ces personnes dans la société québécoise.

Cadeau

A publier:
Le 11 octobre 1964.

QUELQUES NOTES EXPLICATIVES RELATIVES A L'ASSOCIATION DU QUEBEC POUR LES ENFANTS ARRIERES (QUEBEC ASSOCIATION FOR RETARDED CHILDREN)

Ce sont les enfants sous-doués de la Province qui, en définitive, bénéficieront du cadeau que le gouvernement du Québec fait à la Reine.

Par suite du désir exprimé par sa Majesté la Reine de consacrer à une bonne oeuvre les sommes d'argent qui auraient servi à l'achat d'un cadeau lors de son passage à Québec, le gouvernement a offert à Sa Majesté d'accorder une subvention spéciale de $25,000.00 à l'Association du Québec pour les enfants arriérés (Quebec Association for retarded Children). Sa Majesté a gracieusement accepté avec satisfaction le geste du gouvernement.

Cette organisation existe dans la province depuis bientôt une quinzaine d'années. Elle a le titre d'association provinciale depuis 1955. A l'heure présente, madame A. Taylor est présidente et monsieur Louis Geoffrion, vice-président. Il est de fait président élu car il prendra charge des destinées de l'Association le 1er novembre prochain.

L'Association du Québec pour les enfants arriérés a réussi à regrouper les associations locales de parents et d'individus qui s'occupaient d'enfants arriérés sur le territoire du Québec. Elle groupe quinze branches réparties à travers toute la province et cinq nouvelles sont en formation. Plus de 3,000 familles et individus intéressés par l'éducation des enfants sous-doués font partie de l'association. Elle a pour but de grouper des parents d'enfants sous-doués pour organiser des classes et s'occupe aussi de conclure des ententes avec les commissions scolaires pour l'éducation des sous-doués. A certains endroits, on a même réussi à faire organiser des cours d'initiation au

.../2

travail. Elle s'est donné comme tâche de rendre le public conscient du problème des enfants sous-doués. Elle enseigne même aux parents comment éduquer l'enfant sous-doué et s'est également attaquée au problème du placement au travail des adolescents sous-doués. L'Association est directement intéressée dans 80 classes spéciales pour enfants. La population écolière qui y reçoit éducation et entrainement se chiffre à 1,200 enfants.

Dans le passé, le ministère de la Famille et du Bien-Etre Social a contribué par des octrois ou par des jours pensions à défrayer le coût de l'entreprise. De plus en plus, l'Association collabore avec les commissions scolaires. C'est dire que l'Association fait une oeuvre hautement humanitaire en éducation et en réadaptation sociale. Elle permet à l'enfant sous-doué de jouir dans la vie non pas du régime institutionnel comme c'était le cas autrefois, mais de la vie familiale et du régime scolaire normal. Cette association groupe des enfants de toutes races et de toutes religions.

« WIAIH, l'Association de l'Ouest de l'Île pour le handicap intellectuel et l'autisme est fière de souligner le 60e anniversaire de l'AQIS. Ce partenariat est le fruit d'une adhésion à des valeurs communes reposant sur des principes de solidarité, d'engagement social visant à défier la persistance des obstacles liés à la déficience intellectuelle. La qualité des plateformes d'expression offertes par l'AQIS donne à notre organisme une visibilité garante d'efficacité. Ainsi, WIAIH est heureux de bénéficier des bulletins d'information, d'une représentativité provinciale, nationale et de soutien par des actions concertées. À la célébration de ce parcours s'ajoute l'évocation de la qualité des conférences organisées par l'AQIS et l'investissement dans la recherche dans l'intérêt des familles, des professionnels et des personnes confrontées à la déficience intellectuelle. »

Association de l'Ouest de l'Île pour le handicap intellectuel et l'autisme - WIAIH

Nathalie Chapman, directrice générale

Émancipation et intégration

/ 1970-1990

ÉMANCIPATION ET INTÉGRATION / 1970-1990

1970. Les grandes manifestations de la fin des années 1960 ont forcé le changement et mené à la création de nouveaux services publics. À l'échelle planétaire, les conventions sociales éclatent, et le Québec n'échappe pas à la vague. Dès le début de la décennie, le gouvernement libéral de Robert Bourassa créé le régime d'assurance-maladie, qui garantit à tous l'accès gratuit aux soins de santé. Puis, en 1972, à l'issue de la Commission Castonguay-Nepveu, la Loi sur les services de santé et les services sociaux est adoptée et donne naissance à un vaste réseau public de soins de santé et de services sociaux.

Dans la sphère de la déficience intellectuelle, les services ne sont déjà plus les mêmes. Une vingtaine d'établissements publics réservés aux personnes présentant une déficience intellectuelle ont été implantés un peu partout au Québec. Appelés Centres d'entraînement à la vie, ces établissements peuvent accueillir une centaine de personnes, réparties dans de petites unités de vie. Des services de soins infirmiers, de loisirs et parfois de réadaptation en orthophonie, physiothérapie et ergothérapie y sont offerts. Hélas, malgré le nombre restreint d'usagers par unité, le modèle se rapproche beaucoup de la vie en institution et s'avère peu propice au développement des personnes.

Du côté associatif, l'idée d'offrir des services dans la communauté fait son chemin. Dès 1970, l'Association du Québec pour les déficients mentaux adhère en effet au plan de développement de services communautaires proposé par l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (alors appelée Association canadienne pour le retard mental). Un mouvement venu d'Europe du Nord prône également la normalisation des conditions de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. L'heure est à l'émancipation et à la reconnaissance des droits des personnes. L'adoption, en 1971, de la Déclaration des droits du déficient mental par l'Organisation des Nations unies (ONU) a tracé la voie. Les Centres d'entraînement à la vie, transformés en centres d'accueil et de réadaptation pour personnes déficientes intellectuelles, voient leur programmation entièrement révisée. Des services externes sont développés, puis, au milieu des années 1970, plusieurs de ces établissements s'engagent dans une première vague de désinstitutionnalisation.

Archives photographiques de l'AQIS

René Lévesque, Jacques Pelletier, Louise Lanteigne, Paul Mercure et Gaston J. Perreault. Mémoire déposé en 1977

Le virage est accueilli favorablement par l'Association, plus que jamais orientée sur la défense des droits et la promotion des besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle. Tout est cependant mis en œuvre pour éviter les dérapages et garantir l'équité des soins et services. L'Association multiplie notamment les représentations gouvernementales et prend part à de nombreuses consultations et commissions parlementaires, dont celles portant sur la Loi sur les droits et libertés de la personne et la Loi sur la protection des personnes handicapées, laquelle mènera à la création de la Charte des droits et libertés.

En marge des exercices formels de consultation, l'Association réclame des investissements supplémentaires, notamment pour venir en aide aux familles, développer les milieux d'hébergement dans la communauté, faire du dépistage précoce chez les enfants et assurer la scolarisation jusqu'à 21 ans des personnes ayant une déficience intellectuelle. Fortement enracinée au Québec avec ses 40 associations membres, l'Association a donc un portrait fidèle de ce qui se passe à l'échelle de la province. C'est donc en toute connaissance de cause qu'elle dénonce les disparités régionales en matière de services aux personnes et à leur famille. Ses requêtes sont entendues, et des ajustements sont apportés. En 1978, le ministère de l'Éducation reconnaît — par un énoncé de politique et un plan d'action — le droit des enfants en difficulté de recevoir, à l'école publique, une éducation appropriée à leurs besoins dans un contexte scolaire le plus normal possible. À la même période, après avoir fait l'objet d'une vaste enquête, les centres ANBAR, dernier maillon privé dans la chaîne de services aux personnes présentant une déficience intellectuelle, sont intégrés au réseau public de soins.

On reconnaît notamment, à partir de la gauche:
1/M. Gaston Perreault, 2/M. Robert Groulx,
3/M. Paul Mercure et 4/Mme Monique Robitaille

Jean Besré

Louise Lanteigne
Présidente
1979 à 1981

Archives photographiques de l'AQIS

VIVRE DANS LA COMMUNAUTÉ

Convaincue de la pertinence d'informer la population des conditions de vie et des besoins particuliers des personnes qu'elle représente, l'Association du Québec pour les déficients mentaux lance, en 1980, une première campagne provinciale de sensibilisation. L'exercice vise d'abord et avant tout les élèves du primaire et du secondaire, appelés, depuis peu, à côtoyer dans leurs milieux d'apprentissage des personnes présentant une déficience intellectuelle. Doublée d'une campagne de financement, la démarche fait grand bruit et permet de récolter plus de 300 000 $. Une somme qui s'avère bienvenue pour faire face aux dépenses encourues à la suite de l'incendie des locaux de l'Association, alors situés au Carré Philips dans des locaux appartenant à l'Université du Québec à Montréal, et des trois déménagements qui suivront.

En dépit des écueils rencontrés, l'Association continue d'assumer son rôle de porte-parole et prend part, coup sur coup, à deux commissions parlementaires, l'une sur la réforme du Code civil du Québec et l'autre sur l'enseignement public au primaire et au secondaire. Elle suit également de près les travaux relatifs au Plan d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés par une déficience mentale et conseille le gouvernement sur la prestation des services de soutien et de réinsertion sociale pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Sur le terrain, la désinstitutionnalisation s'intensifie. Les ressources institutionnelles d'hier sont de plus en plus intégrées à la communauté et prennent diverses formes, allant des foyers de groupe aux familles d'accueil, en passant par les appartements supervisés. En écho à ces transformations, en 1984, l'Office des personnes handicapées du Québec publie le document *À part… égale – L'intégration des personnes handicapées : un défi pour tous*. Résultat d'une vaste consultation amorcée trois ans plus tôt dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées, le document interpelle l'ensemble des acteurs sociaux et fait consensus. En déficience intellectuelle, il coïncide également avec l'apparition des premiers mouvements de revendication portés par les personnes elles-mêmes, dont le Mouvement Personne d'Abord.

Il faudra cependant attendre 1988 et la publication par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) des premières orientations ministérielles en déficience intellectuelle pour que l'ensemble des actions menées jusqu'alors prennent corps. Intitulé *L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle : Un impératif humain et social*, le document dicte la fin de l'institutionnalisation et la réintégration sociale des personnes présentant une déficience intellectuelle. Échelonnés sur cinq ans, les objectifs

retenus par le MSSS, alors sous la responsabilité de Thérèse Lavoie-Roux, touchent tous les aspects de la vie des personnes ayant une déficience intellectuelle, incluant l'accès aux services de santé, l'hébergement et l'intégration au travail.

Signe des temps, un an auparavant, l'Association a de nouveau changé de nom pour devenir l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS). Installée depuis peu dans de nouveaux locaux sur la rue Dandurand, elle accueille plus que favorablement les orientations ministérielles énoncées. L'AQIS salue notamment l'idée de mettre en place, dans chaque région administrative, des mécanismes de coordination et de planification des services, ainsi que des plans de transformation des ressources institutionnelles.

Le 3958 de la rue Dandurand dans le quartier Rosemont à Montréal où s'est établie l'AQIS dès 1988. En 1994, l'association s'en porte acquéreur auprès de la Congrégation des Petites Franciscaines de Marie. Depuis, cette maison abrite également différents organismes communautaires.

Archives photographiques de l'AQIS

Envers et contre l'opposition que le mouvement soulève dans la population et au sein du réseau public de soins, l'Association – forte d'une nouvelle Fondation (voir page 46) – soutient la réforme et revendique le développement ou la consolidation de certains services relatifs à l'intégration scolaire, résidentielle et professionnelle. Déjà les ateliers de travail, décriés en raison de leur caractère ségrégué, se sont transformés en services d'apprentissage aux habitudes de travail (SAHT) et en centres de travail adapté. Des contrats d'intégration au travail permettent également l'embauche de personnes présentant une déficience intellectuelle par des employeurs privés. Si l'intégration a triomphé, du moins en apparence, beaucoup reste cependant à faire.

GALA DÉFI
Un hommage à la différence

Dans une perspective de valorisation sociale, à compter de 1995 et pendant plusieurs années ensuite, la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle a organisé un gala hommage aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Les prix remis dans plusieurs catégories visaient à souligner les réalisations remarquables de certaines personnes ayant une déficience intellectuelle et leur apport à la société québécoise ou à l'avancement de la déficience intellectuelle. La dernière édition du Gala Défi a eu lieu en 2001. Depuis, de nombreuses associations régionales tiennent annuellement leur propre événement de reconnaissance.

FONDATION QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
Un levier d'action unique en son genre

Fatigués de l'instabilité financière que vit année après année l'Association du Québec pour l'intégration sociale, les membres de son conseil d'administration décident, en 1988, de créer une fondation pour lui assurer un soutien permanent. La Fondation québécoise de la déficience intellectuelle a pour mission d'amasser des fonds pour les groupes d'action sociale œuvrant à l'intégration et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes présentant une déficience intellectuelle. Au fil des années, la Fondation a développé une expertise dans la récupération et la revalorisation de biens usagés, principalement des vêtements. La revente de ses biens et les dons reçus permettent de couvrir la totalité des besoins financiers de l'Association. Bon an, mal an, la Fondation procède à la cueillette gratuite à domicile chez près de 500 000 donateurs du Grand Montréal. Elle peut aussi compter sur 300 boîtes de dons installés chez ses différents partenaires d'affaires. Depuis sa création, la Fondation a pu remettre plus de 12 millions de dollars aux organisations du secteur de la déficience intellectuelle.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale est comparable à une grande dame qui prêche par l'exemple. Son courage sans cesse renouvelé à défendre les droits de ceux qui lui sont chers ; les moyens qu'elle déploie pour atteindre ses objectifs ; l'intégrité soutenue avec laquelle elle persiste à vouloir participer à l'éclosion d'une société où la différence est la bienvenue parce qu'initiatrice d'ouverture d'esprit et de cœur ; l'indéniable ténacité mise à contribution pour continuer sans cesse sa quête ; les liens authentiques qu'elle tisse, au fil des années, avec ses employés, ses membres et ses partenaires ; tout cela contribue à la rendre immensément noble et digne d'admiration. La Fondation québécoise de la déficience intellectuelle a été créée en 1988 par l'AQIS ; elle est son « enfant » et, pour tout dire, devant un tel modèle de solidarité, elle en est extrêmement fière !

L'équipe de la Fondation québécoise
de la déficience intellectuelle

DES ÉVÉNEMENTS PORTEURS

Depuis bientôt 30 ans, les organismes regroupés sous l'Association du Québec pour l'intégration sociale sont conviés à prendre part à un congrès annuel. Organisé dans un premier temps autour d'une assemblée générale avec conférencier, l'événement a considérablement évolué au fil des ans. Un vaste éventail d'ateliers et de conférences sont désormais offerts aux participants. Ce congrès est toujours présenté en partenariat avec l'une des associations membres de l'AQIS et rassemble,
en moyenne, 500 personnes par année. Depuis 1988, l'Institut québécois de la déficience intellectuelle profite également de ce rendez-vous
annuel pour organiser son colloque Recherche Défi. Ouverte à tous les congressistes, cette portion de l'événement vise d'abord et avant
tout le partage des connaissances et les échanges avec des parents, des chercheurs ou des intervenants du secteur de la déficience intellectuelle. Ces activités

permettent notamment de faire le point sur l'état des recherches en cours.

Les thèmes et les lieux du congrès de l'AQIS au fil des ans

1982 – Fais-moi confiance / *Laval*
1983 – Des enfants comme les autres / *Victoriaville*
1984 – Citoyen à part entière… l'intégration / *Val-d'Or*
1985 – Un élan nouveau / *Jonquière*
1986 – Un pas de plus ensemble / *Baie-Comeau*
1987 – En harmonie… bien sûr ! / *Québec*
1988 – Le vent dans les voiles / *Rimouski*
1989 – Pleins feux sur la concertation / *Sherbrooke*
1990 – Votre passeport / *Hull*
1991 – Droit au cœur / *Trois-Rivières*
1992 – Choisis de partager / *Laval*
1993 – Je prends ma place avec vous / *Saint-Hyacinthe*
1994 – J'ai ma place dans ma famille… et ailleurs ? / *Québec*
1995 – J'ai mon mot à dire ! / *Chicoutimi*
1996 – Hier : l'exclusion. Aujourd'hui : l'intégration / *Saint-Jean-sur-Richelieu*
1997 – Parlez-moi… de mes réussites / *Rimouski*
1998 – Un regard confiant… un regard différent / *Hull*
1999 – Moi… au cœur de votre vie ! / *Saint-Georges*
2000 – Y croire et… grandir ensemble ! / *Shawinigan*
2001 – Des années d'envol… des années de rapprochements / *Laval*
2002 – La participation sociale : une richesse à cultiver / *Québec*
2003 – Équité! Diversité! Solidarité ! / *Montréal*
2004 – Ma contribution… un héritage / *Saint-Georges*
2005 – Ma famille en piste d'attente / *Rimouski*
2006 – Pour que l'AQIS soit notre voie et notre voix / *Québec*
2007 – À bas les masques… Accueillons les différences / *Gatineau*
2008 – Je veux… Je peux. Qu'on se le dise ! / *Saguenay*
2009 – Comme tout le monde / *Saint-Georges*
2010 – Oser la rencontre… source d'énergie / *Shawinigan*
2011 – Agir ensemble pour réduire les obstacles / *Rimouski*

« L'AQIS célèbre ses 60 ans ! Je ne suis sur son conseil d'administration que depuis 3 ans, mais je me suis rapidement aperçue de la haute qualité de cette association. En tant que parent, je saisis cette occasion pour vous rendre hommage, à vous, Mesdames Lucie Villeneuve et Diane Milliard, ainsi qu'à votre équipe, pour votre dévouement et votre travail remarquable au service de nos enfants et de leurs familles. Vous savez mener notre association de façon très professionnelle et démocratique.

J'ajouterais à ce témoignage l'expression de ma gratitude, envers tous ces parents courageux et leurs équipes de travail, qui ont participé à initier l'AQIS, et qui ont contribué à son maintien jusqu'à présent, en en faisant un organisme sérieux et solide, pour la promotion et la défense des droits, des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, et de leurs familles. »

Association de Laval pour la déficience intellectuelle

Brigitte Prévots

Participation et citoyenneté

/ 1990-2011

PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ / 1990-2011

Décennie 1990. Le Québec se remet péniblement de l'un des plus importants ralentissements économiques de son histoire. Lourdement endetté, l'État québécois doit prendre des décisions. Partout, les stratèges du monde politique sonnent le glas de l'État-providence. Le message est clair. Il faut faire plus avec moins et revoir l'organisation des services publics.

Le secteur de la santé et des services sociaux, duquel relève la majorité des services offerts aux personnes présentant une déficience intellectuelle, n'est pas épargné. Ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté aborde la décennie avec un ambitieux plan de réforme du système. Préoccupée par le contenu de l'avant-projet de loi, l'Association du Québec pour l'intégration sociale présente un mémoire à la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. La réforme proposée reprend en grande partie les idées avancées préalablement par Thérèse Lavoie-Roux dans ses orientations ministérielles, mais elle va aussi plus loin : elle prévoit la réduction du nombre de centres de réadaptation en déficience intellectuelle. La mesure inquiète les parents qui y voient un risque de diminution de services.

En dépit des nombreuses résistances manifestées sur le terrain, des pans importants de la transformation envisagée sont mis en application. Les services sont désormais planifiés régionalement en fonction des besoins des personnes sur le territoire. Appelés à fusionner, les centres de réadaptation entreprennent également une importante réorganisation de leurs services et programmes. Dans la plupart des régions, les centres comptent alors sur un centre administratif autour duquel gravitent plusieurs points de services. Leurs interventions sont de plus en plus axées sur l'intégration, et ils cherchent à mettre à contribution un nombre grandissant d'acteurs : garderies, écoles, milieux de travail, etc.

Intéressante, parce que centrée sur les besoins de la personne et sur sa participation, l'approche met cependant en évidence certaines lacunes du système scolaire et du milieu du travail en matière d'intégration sociale. Devant ces constats, le conseil d'administration de l'AQIS se montre proactif et élabore deux prises de position officielle. L'une traite de l'intégration scolaire en classe régulière au préscolaire, primaire, secondaire et en formation professionnelle ; et l'autre, de l'intégration socioprofessionnelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. Remis aux autorités gouvernementales concernées

Archives photographiques de l'AQIS

en 1995, les documents font aussi l'objet d'une série de présentations dans l'année qui suit auprès de divers groupes d'acteurs sociaux. Le message est bien reçu, mais, sur le terrain, les changements tardent à se faire sentir.

L'actualité politique permet cependant à l'Association de se faire de nouveau entendre sur ces questions. Au milieu des années 1990, les États généraux sur l'éducation débouchent en effet sur une importante réforme du système d'éducation. Une fois encore, l'accès aux services et l'intégration en classe régulière retiennent l'attention. Dans un mémoire déposé en commission parlementaire, l'AQIS exprime notamment son inquiétude quant à l'inégalité des services offerts aux personnes présentant une déficience intellectuelle par rapport aux élèves dits réguliers.

Peu de temps après, c'est au tour des programmes de soutien au revenu de faire la une des journaux. Le gouvernement prévoit réduire les allocations de l'État et en resserrer les critères d'admissibilité. Une fois encore, l'AQIS défend les intérêts des personnes présentant une déficience intellectuelle qui comptent, pour beaucoup, parmi les bénéficiaires des programmes d'aide sociale et de sécurité du revenu.

OUTILLER POUR INTÉGRER

Puis, à la même période, le Bureau de la condition des personnes handicapées du ministère des Ressources humaines et du Développement social canadien met sur pied un nouveau programme d'aide à l'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle. Déployé à l'échelle canadienne, le Plan national d'intégration communautaire, aujourd'hui appelé Initiative pour l'intégration communautaire du gouvernement du Canada, permet à l'AQIS de disposer de nouvelles sommes d'argent pour le développement de projets novateurs à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

Plusieurs sujets préoccupants, jusqu'alors inexplorés faute de ressources, sont traités, dont l'accueil et le traitement réservé dans le système judiciaire aux personnes présentant une déficience intellectuelle. De nombreux outils sont développés, dont des formations à l'intention des policiers, des juges, des avocats et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux. Un dépliant d'information sur le système judiciaire s'adressant aux familles et une carte d'urgence pour la personne ayant une déficience intellectuelle sont aussi rendus disponibles. L'exercice permet même la création de tables de concertation justice dans six régions du Québec. La réponse sur le terrain à cette campagne d'information et de sensibilisation est telle qu'en 2002, l'Association reçoit le prix Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques remis par le gouvernement du Québec dans le cadre des Prix québécois de la citoyenneté.

Encouragée par la reconnaissance obtenue, l'AQIS développe le projet *Accès Santé* visant à sensibiliser les professionnels de la santé à la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle et à encourager l'émergence d'un savoir-faire et d'un savoir-être adaptés. Les démarches et les actions liées à ce projet non seulement favorisent une plus grande adaptation des services, mais permettent aussi d'outiller les familles et les personnes, notamment au moyen d'un passeport santé.

Le Plan national d'intégration communautaire permet aussi de développer une série de formations et d'outils à l'intention des parents et des personnes présentant une déficience intellectuelle, dont la formation Partenaires dans l'action, le programme d'activités *Choisir et agir*, le *Guide de réflexion en matière de prise de décision* et la vidéo *Prendre un enfant comme il vient*.

LES PRIX QUÉBÉCOIS
DE LA CITOYENNETÉ 2002

LE PRIX CLAIRE-BONENFANT
POUR LES VALEURS DÉMOCRATIQUES

Au nom du gouvernement du Québec,
le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones et ministre
des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et
le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration
ont l'honneur de déclarer

Association du Québec pour l'intégration sociale

finaliste du Prix Claire-Bonenfant pour les valeurs démocratiques dans la catégorie « organismes communautaires ». Ce prix récompense des réalisations exceptionnelles en vue de promouvoir la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et l'éducation à la citoyenneté et à la vie démocratique.

Décerné à Québec, ce vingt-cinq novembre deux mille deux

Québec

REVENDIQUER POUR AVANCER

En 2000, ébranlée par le procès de Robert Latimer en Saskatchewan – accusé en 1993 d'avoir mis un terme à la vie de sa fille ayant une déficience intellectuelle –, l'Association entreprend un vaste exercice de consultation auprès de ses membres. Objectif : identifier les grands enjeux associés aux personnes présentant une déficience intellectuelle et les valeurs devant être véhiculées pour assurer la défense de leurs droits. L'exercice mène à l'élaboration d'une charte des valeurs qui sera, par la suite, largement diffusée auprès des intervenants et des décideurs de tous horizons. Suivant cette charte, les personnes présentant une déficience intellectuelle ont droit à la vie, à la dignité et à l'égalité des chances ; le droit à la sécurité, à la reconnaissance des compétences et à la solidarité des pairs ; le droit au respect et à l'expression de leurs sentiments et le droit de disposer des supports adéquats pour permettre son intégration et sa participation sociale pleine et entière. Par-delà les considérations individuelles, la Charte des valeurs pose les balises de l'ensemble des revendications et prises de position avancées par la suite par l'AQIS sur la place publique.

Au cours des années qui suivront, l'Association jouera à fond son rôle de promotion et de défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et multipliera les prises de position politique. Outre les commentaires et les recommandations sur la politique de la formation continue soumise à la consultation par le gouvernement, l'AQIS exprimera notamment son point de vue à l'égard de la politique pour la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire autonome et participera aux travaux de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, présidée par Michel Clair.

L'Association sera aussi partie prenante aux discussions entourant la révision du cadre organisationnel et financier du transport adapté au Québec et aux débats entourant l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

À L'ÉCOUTE DES MILIEUX

Si l'AQIS est à ce point active en matière de représentation, c'est que, sur le terrain, les changements se multiplient. En 2005, une nouvelle réforme transforme le réseau de la santé et des services sociaux. Après avoir créé les centres de santé et de services sociaux (CSSS), le gouvernement espère en effet confier la majorité des services en déficience intellectuelle à des équipes d'intervention de première ligne en CLSC. Toujours en fonction, les centres de réadaptation en déficience intellectuelle offriront désormais des « épisodes de services » limités dans le temps.

La formule traditionnelle d'hébergement dans la communauté et le recours aux ressources non institutionnelles (ressources intermédiaires ou de type familial) sont eux aussi reconsidérés. Dans les milieux, un nombre grandissant de parents d'enfants n'ayant jamais connu l'institutionnalisation entreprennent de développer des milieux de vie alternatifs.

Aboutissement logique de trois décennies d'intégration sociale, ces changements ne sont pas sans bouleverser l'ordre établi. L'Association profite des consultations relatives aux standards d'accès, de continuité et de qualité des programmes-services en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement pour faire connaître sa position. En accord avec les changements orchestrés par le gouvernement, l'AQIS dit tout de même craindre les bris de services inhérents au transfert des responsabilités d'un établissement à l'autre.

Joanie Carrière, Lise Prézeau, Marie-Josée Henry. Frédéric Corsilli et Étienne Venne participent activement à une assemblée générale du Mouvement Personne d'Abord de Saint-Eustache.

Crédit : lucbouvrette.com

L'Association entreprend également une importante réflexion sur l'hébergement. Aidée de l'Initiative pour l'intégration communautaire du gouvernement du Canada, elle identifie 12 projets novateurs et élabore un guide à l'intention des parents et des intervenants désireux de développer d'autres options en ce qui a trait aux modes alternatifs d'habitation. Non seulement les options retenues correspondent aux besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle, mais elles offrent également un environnement stable et sécuritaire, conforme aux souhaits des parents. Le guide fait écho à la grandeur de la province.

Crédit : lucbouvrette.com

Marie Bélanger joue dans une ligue de soccer intégré à Laval qui accueille autant des jeunes ayant une déficience intellectuelle que leurs frères, sœurs et amis.

Depuis plusieurs années, Karl Medeiros évolue dans une ligue de soccer intégré avec beaucoup de dynamisme et d'énergie. Sa présence au sein de l'équipe est une véritable source de motivation pour tous!

VERS L'AVENIR

Ces vastes chantiers n'empêchent pas l'Association de participer aux grands débats de société, dont celui relatif au Programme québécois de dépistage prénatal de la trisomie 21 ainsi que celui sur le suicide assisté et l'euthanasie mené par la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité. Et parions que d'autres viendront… C'est que l'époque où les prises de position de l'AQIS se limitaient à quelques enjeux ciblés est révolue. Intégrées à la société, les personnes présentant une déficience intellectuelle sont aujourd'hui, comme n'importe quel autre groupe d'individus, conviées à faire entendre leur voix sur l'ensemble des questions d'actualité et à réclamer les changements ou accommodements jugés nécessaires pour le respect de leurs droits et libertés.

Cela dit, si la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle et de leur famille a évolué en 60 ans ; les prises de position de l'AQIS, elles, présentent encore aujourd'hui le même humanisme et la même pertinence qu'à ses débuts. Un constat, largement attribuable, à la combativité et à la détermination des parents, pères et mères qui, sans relâche, depuis 60 ans ont travaillé à la construction d'un avenir meilleur pour leurs enfants.

Crédit : lucbouvrette.com

Tony Nam Nguyen est intégré au centre de la petite enfance de son quartier où il aime jouer avec ses camarades !

L'AQIS SUR LA SCÈNE POLITIQUE

1961 / Plan global d'intervention pour les personnes déficientes mentales de la petite enfance à l'âge adulte

1967 / Requête de subvention – Mise sur pied d'une clinique d'évaluation pour le dépistage précoce des capacités d'apprentissage et le développement de méthodes pour améliorer la formation du personnel enseignant

1972 / Mémoire – Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay Nepveu)

1975 / Mémoire – Loi sur les droits et libertés de la personne

1976 / Mémoire – Loi sur la protection des personnes handicapées

1976 / Avis – Demande d'aide financière à la famille, développement d'hébergement accessible aux adultes déficients mentaux vivant dans la communauté, prise en charge précoce des jeunes enfants et le développement de services de soutien pour les enfants de 0 à 4 ans, scolarisation prolongée jusqu'à 21 ans et développement de foyers de groupe

1978 / Mémoire – Intervention à l'égard des disparités régionales dans les services destinés aux personnes déficientes mentales et à leur famille

1979 / Avis – Bilan annuel/Éducation des personnes déficientes

1980 / Avis – Bilan annuel/Éducation des personnes déficientes

1983 / Mémoire – Réaction au plan d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés par une déficience mentale

/ Mémoire – Loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des personnes

/ Mémoire – Loi modifiant la loi sur l'instruction publique

1984 / Mémoire – Loi sur l'enseignement primaire et secondaire public

1985 / Mémoire – Distribution des services de soutien et de réinsertion sociale aux personnes ayant une déficience intellectuelle et vivant dans la communauté

/ Mémoire – Étude des contraintes et des résultats d'une réforme du réseau des services pour les personnes handicapées

Militer, défendre et revendiquer, toutes ces actions relèvent de la sphère publique et politique. Tôt dans son histoire, l'AQIS a pris position et n'a jamais cessé depuis de faire entendre sa voix, comme en témoigne l'imposante liste de représentations effectuées en 60 ans d'histoire.

1986 / Mémoire – Commission d'enquête Shadley

/ Mémoire – Orientations relatives à l'organisation des services aux personnes handicapées ou en difficulté/Âge scolaire 4-21 ans

/ Réaction aux événements survenus en décembre 1985 au Centre d'accueil Franklin des Services de réadaptation du Sud-Ouest

1987 / Commentaires – Rapport du groupe de travail sur le transfert du programme de services de maintien à domicile de l'OPHQ aux établissements de santé et de services sociaux

/ Mémoire – Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

/ Commentaires – Fonctionnement de l'Office des personnes handicapées du Québec

1988 / Commentaires – Projet de loi 107 sur l'instruction publique

/ Réactions – *Un impératif humain et social*

1990 / Mémoire – Avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux

1995 / Mémoire – États généraux sur l'éducation

/ Position officielle – Intégration socioprofessionnelle des personnes présentant une déficience intellectuelle

/ Position officielle – Intégration scolaire en classes régulières des élèves présentant une déficience intellectuelle : préscolaire, primaire, secondaire et formation professionnelle

1997 / Mémoire – Réforme de l'éducation, Prendre le virage du succès

1998 / Mémoire – Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale

1999 / Commentaires – Politique de la formation continue

/ Rapport – Déficience intellectuelle : Accueil et traitement au sein du système judiciaire/Création d'une table de concertation provinciale

2000 / Commentaires – Proposition de politique pour la reconnaissance et le soutien de l'action communautaire autonome

2000 / Mémoire – Consultation publique sur le financement et l'organisation des services de santé et des services sociaux

2001 / Mémoire – Consultation sur la révision du cadre organisationnel et financier du transport adapté

2002 / Mémoire – Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale

/ Mémoire – Organisation des services aux personnes ayant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches

2003 / Analyse et recommandations – Intégration scolaire des élèves ayant une déficience intellectuelle au Québec

2004 / Mémoire – Loi modifiant la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et d'autres dispositions législatives

/ Mémoire – Loi sur l'aide aux personnes et aux familles

2005 / Mémoire – Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives

2006 / Mémoire – Garantir l'accès : un défi d'équité, d'efficience et de qualité

2007 / Commentaires – Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité et de qualité pour le programme-services en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement

2008 / Mémoire – La trisomie 21… Bien plus qu'un enjeu éthique pour la société

/ Mémoire – Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique

2009 / Mémoire – Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant

/ Mémoire – Pour une approche inclusive de la justice : Mesures d'accueil et de traitement des personnes présentant une déficience intellectuelle au sein du système judiciaire

2010 / Mémoire – Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité

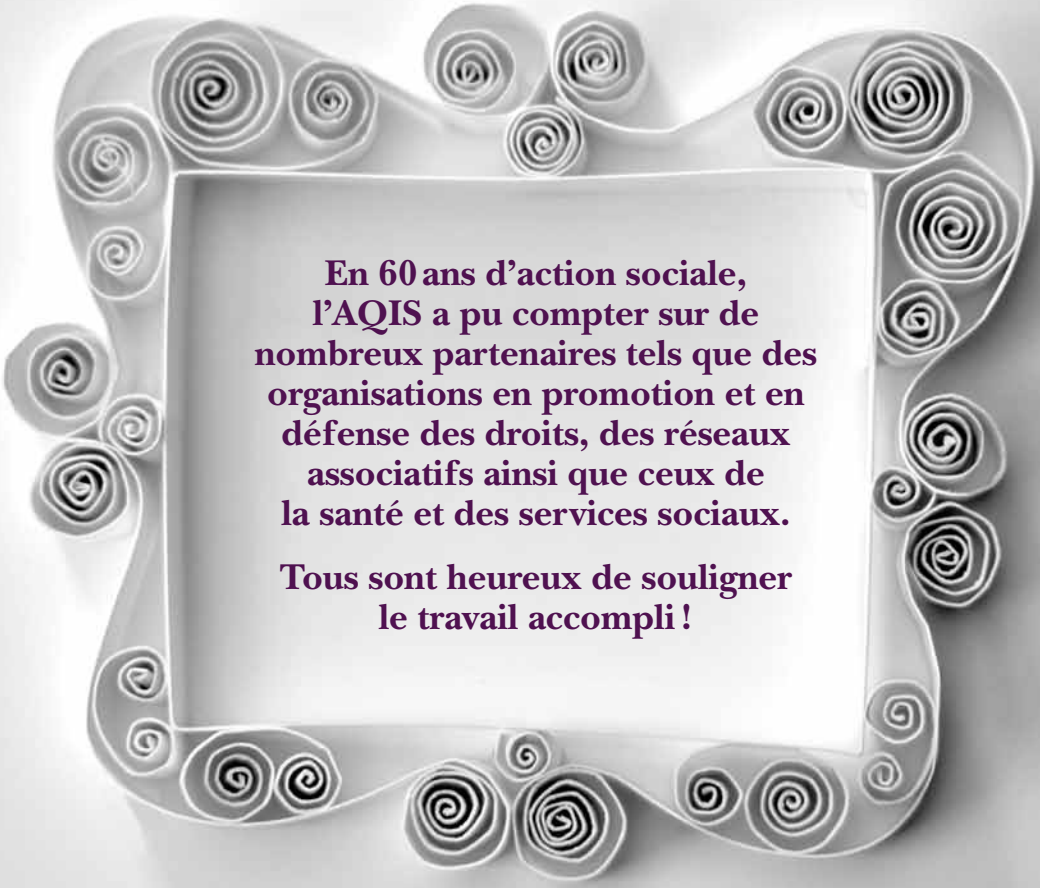

En 60 ans d'action sociale, l'AQIS a pu compter sur de nombreux partenaires tels que des organisations en promotion et en défense des droits, des réseaux associatifs ainsi que ceux de la santé et des services sociaux.

Tous sont heureux de souligner le travail accompli !

MESSAGE DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

L'Office des personnes handicapées du Québec est enchanté de rendre hommage à l'Association du Québec pour l'intégration sociale en ce 60e anniversaire.

L'Office est heureux de pouvoir vous compter parmi ses collaborateurs. Après 60 ans de pleine action, vous continuez de jouer un rôle crucial dans la société, soit celui de promouvoir et de défendre le droit de chacun de vivre à part entière.

À tous les employés et les bénévoles de l'AQIS, qui ont collaboré à faire de cette association un incontournable en matière de participation sociale des personnes handicapées, félicitations !

Nous vous souhaitons plusieurs autres décennies de travaux fructueux afin que vous puissiez favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, solidaire et plus équitable, où le potentiel de chacun est reconnu et respecté.

Martin Trépanier
Président

Céline Giroux
Directrice générale

MESSAGE DE LA CURATRICE PUBLIQUE

Je suis heureuse de souligner l'engagement de *l'Association du Québec pour l'intégration sociale* qui œuvre depuis 60 ans auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle et auprès de leur famille.

À titre de curatrice publique, et étant représentante légale de plus de 5 300 personnes ayant une déficience intellectuelle, je suis fière de participer à la publication de cet album qui célèbre le 60e anniversaire de l'Association.

Par les luttes qu'elle a dû mener pour contrer les tabous et par les actions qu'elle poursuit pour l'inclusion sociale, l'AQIS est un partenaire du Curateur public du Québec dans la réalisation de sa mission de protection des personnes inaptes, une mission qu'il remplit dans le respect de leurs droits et pour la sauvegarde de leur autonomie.

Je souhaite longue vie à l'AQIS afin qu'elle continue de défendre le droit des personnes ayant une déficience intellectuelle à être des citoyens à part entière dans tous les domaines de leur vie.

Diane Lavallée
Curatrice publique du Québec

MESSAGE DE LA PROTECTRICE DU CITOYEN

Je salue la vision, les valeurs et la détermination des dirigeants et des membres de l'Association du Québec pour l'intégration sociale. Depuis 60 ans, en prêtant sa voix, sa force et sa détermination aux personnes présentant une déficience intellectuelle, l'Association a fait – et doit continuer de faire – la différence pour elles.

Différence pour mieux les faire entendre et comprendre, différence pour mieux les servir et, surtout, différence pour mieux les respecter et leur permettre de s'épanouir pleinement comme citoyens à part entière. Cette œuvre demeure essentielle.

L'Association et les personnes présentant une déficience intellectuelle peuvent compter sur le Protecteur du citoyen du Québec pour les entendre avec empathie, s'assurer du respect de leurs droits par les services publics, faire corriger tout préjudice constaté, et en prévenir la répétition.

À mes félicitations pour cet anniversaire, je joins tous mes vœux pour une excellente continuation.

Raymonde Saint-Germain
Protectrice du citoyen

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Que de chemin a été parcouru pour faire valoir et protéger les droits des personnes présentant une déficience intellectuelle depuis qu'un petit groupe de parents visionnaires s'est associé en 1951 pour former ce qui allait devenir l'organisme réputé que nous connaissons aujourd'hui : l'AQIS! C'est avec une constance et une détermination hors du commun que la petite équipe de l'AQIS a accompagné, au fil des ans, des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles dans les démarches qu'elles entreprennent pour obtenir les services qui leur permettront d'aspirer à une participation active à la vie de la société québécoise. Nul doute que ce travail de longue haleine a porté fruit : il a permis aux personnes ayant une déficience intellectuelle de vivre une vie qui s'inscrit un peu moins en marge de celle des autres personnes. La partie n'est cependant pas totalement gagnée, de nombreux préjugés et obstacles entravent encore le chemin de ceux-ci pour faire valoir pleinement leur droit à l'égalité. Voilà pourquoi il importe que l'action si essentielle de l'AQIS puisse se poursuivre, car celle-ci a contribué et continuera de contribuer à faire des personnes ayant une déficience intellectuelle des citoyens dont la place dans notre société est la même que celle des autres.

Gaétan Cousineau
Président

MESSAGE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE

Notre mouvement, au Canada et au Québec, puise ses racines dans le leadership d'un groupe de parents courageux qui, dans les années 1930, se sont rassemblés pour imaginer une meilleure vie pour leurs enfants ayant une déficience intellectuelle.

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire a tiré un énorme profit des 60 années de leadership de l'AQIS dans la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle ; le soutien des familles ; et l'ouverture des portes de la communauté, de l'éducation, du système judiciaire, de l'emploi, et de tant d'autres portes encore.

Vous avez appuyé beaucoup de gens qui sont devenus des chefs de file partout au Canada, dont notre premier président, M. Laurie Hall, qui est un exemple de leadership pour les parents partout au Canada. D'autres présidents du Québec ont suivi, par exemple, M. Paul Mercure a dirigé les efforts de l'Association canadienne pour exiger l'égalité des droits pour les personnes ayant une déficience intellectuelle. En tant que président, le Dr André Blanchet a relevé le défi de changer le nom de notre organisation pour y inclure les termes « intégration communautaire », une déclaration sans équivoque que notre mission consiste bien à transformer les communautés. Mme Paulette Berthiaume a dirigé les efforts de notre Association vers la désinstitutionnalisation et a montré un courage et un leadership exceptionnels menant à la fermeture d'institutions partout au Canada. M. Denis Laroche a été un des premiers chefs de file auto-intervenant et président du Mouvement Personne d'Abord.

L'AQIS continue à ouvrir de nouvelles voies vers l'intégration. Plus récemment, nous nous sommes référés à vos travaux novateurs sur l'accès au système judiciaire dans une affaire clé devant la Cour suprême du Canada : le droit des personnes ayant une déficience intellectuelle de témoigner.

Nous désirons que tous les membres et la direction de l'AQIS sachent combien nous apprécions leurs contributions, leur amitié et leur solidarité avec notre cause pour l'intégration, et nous vous félicitons chaleureusement pour vos succès.

Michael Bach
Vice-président exécutif

MESSAGE DE LA CONFÉDÉRATION DES ORGANISMES DE PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) souhaite souligner l'excellent travail de l'équipe de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS). Depuis 60 ans, l'AQIS a su se démarquer par la justesse et la pertinence de ses actions en faveur du développement de la participation sociale de milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs proches. La COPHAN est fière et se considère privilégiée de pouvoir compter sur le dynamisme et les compétences de l'équipe qui œuvre au sein de l'AQIS, et ce, dans plusieurs dossiers communs à l'ensemble des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Les exemples de collaboration entre nos deux organismes sont très nombreux, nous n'avons qu'à penser à l'inclusion scolaire, au soutien aux familles et aux proches, à l'adoption, à la mise en œuvre de diverses politiques gouvernementales et à l'intégration au travail.

Nous nous souviendrons tous des nombreuses actions de l'AQIS afin que les familles soient considérées dans les diverses politiques gouvernementales. Nous sommes conscients que c'est en grande partie grâce à l'AQIS si la nouvelle politique *À part entière* du gouvernement du Québec, adoptée en 2009, inclut les familles dans les actions qu'elle propose, et nous vous en sommes reconnaissants.

Nous aimerions rappeler que la COPHAN sera toujours disponible pour appuyer les actions de l'AQIS. Nous profitons de cette occasion pour lui souhaiter un joyeux 60e anniversaire et pour féliciter tous ceux et celles qui quotidiennement contribuent à son rayonnement.

Bravo !!!

Jean-Marie Grenier
Président

Richard Lavigne
Directeur général

MESSAGE DE L'ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES REGROUPEMENTS RÉGIONAUX POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Que l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) célèbre cette année son 60e anniversaire de fondation, nous fait énormément réfléchir sur le parcours de la défense des droits des personnes handicapées québécoises. En effet, quand on pense aux gains faits depuis 1951, c'est incroyable comment la situation des personnes handicapées a changée et c'est en partie grâce à l'AQIS. Notons qu'il a fallu attendre plus de 25 ans pour qu'enfin apparaisse la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, en 1977. Ceci est le fruit de luttes acharnées soutenues par des gens dévoués, comme l'ont été et le sont encore aujourd'hui les différents artisans de l'AQIS.

En comparaison, l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) est une jeune association, et nous sommes très fiers de partager le flambeau que l'AQIS porte depuis 60 ans. Ayant des objectifs communs pour les personnes handicapées et leur famille, nous demeurons solidaires pour qu'un jour l'exclusion sociale de ces derniers soit chose du passé et qu'enfin tombent les barrières du handicap.

L'AQRIPH est heureuse de souhaiter un bon anniversaire à l'AQIS pour ses 60 premières années d'existence et lui en souhaite pas moins de 60 autres !

Au plaisir de continuer à collaborer avec vous.

Caroline Boucher
Présidente

MESSAGE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Le peintre Auguste Renoir a, un jour, eu à préciser à un interlocuteur que même s'il venait de prendre cinq minutes pour faire un dessin, il avait tout de même mis 60 ans pour y arriver…

Pour plusieurs, il est devenu naturel de penser que les personnes présentant une déficience intellectuelle sont partie prenante dans les activités d'une communauté en fréquentant le CPE ou l'école du quartier, en travaillant dans un restaurant d'une grande chaîne d'alimentation rapide ou encore en vivant dans une coopérative de logements.

Tout comme pour le dessin de l'illustre peintre, ce tableau actuel ne s'est pas créé en quelques instants. Il a fallu que de nombreux artisans partagent une vision commune et que tous se mettent à l'œuvre pour que, chacun à sa façon, y applique son coup de pinceau.

Il est indéniable de penser que l'Association du Québec pour l'intégration sociale est, depuis 60 ans, un maître d'œuvre important de cette création. De nombreux parents, proches et autres fervents défenseurs ont permis que des milliers de personnes vivant avec une déficience intellectuelle puissent évoluer du règne de l'exclusion vers celui de l'intégration sociale pour, un jour, vivre celui de la citoyenneté à part entière.

Bien que ces efforts aient porté fruit, l'œuvre n'est pas encore terminée. Il reste encore beaucoup de travail à faire pour qu'un jour nous puissions nous targuer d'être une société pleinement inclusive… mais, comme le disait un autre grand artiste, Molière : « Qu'est-ce cela, 60 ans ? C'est la fleur de l'âge, et vous entrez maintenant dans la belle saison ! »

L'AQIS est donc encore bien jeune pour relever les défis qui se présenteront à elle, et comme toujours, la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement sera toujours à ses côtés pour faire en sorte que les personnes puissent aussi être des œuvres d'art dont on saura reconnaître toute la beauté.

Bon 60e anniversaire !

Jean-Marie Bouchard
Président

MESSAGE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

Dans le cadre des célébrations entourant les 60 ans de vie de l'AQIS, l'Association québécoise d'établissement de santé et de services sociaux tient à souligner la pertinence et la qualité de votre contribution auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille.

En effet, l'AQIS s'est toujours montrée très préoccupée par les enjeux liés à la mise en place des mesures de soutien nécessaires à la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi qu'à l'accès aux services pour ces dernières et leur famille.

Un regard rétrospectif nous permet d'apprécier les progrès notables obtenus en matière de désinstitutionalisation des personnes ayant une déficience intellectuelle, notamment par des modifications législatives soutenant l'intégration sociale de ces personnes.

Dans la même foulée, les établissements de santé sont à revoir leur organisation de services dans le but de faciliter l'accès aux services de santé et sociaux en prenant en considération les projets de vie des personnes déficientes intellectuelles et les besoins des familles.

Nous profitons donc de l'occasion qui nous est offerte pour souhaiter longue vie à l'AQIS.

Que cet engagement citoyen demeure !

Lise Denis
Directrice générale

« L'Association pour l'intégration sociale de la région de Québec (AISQ) réalise toute l'importance d'être soutenue et alimentée par un organisme national qui repère les enjeux et élabore les stratégies relatives à l'amélioration des conditions de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leur famille. C'est ainsi que l'AQIS, au cours des dernières 60 années, a su se doter d'outils, créer des alliances et mettre en place de nombreux chantiers qui ont porté fruit ! Que l'on pense aux dossiers de l'adaptation du système judiciaire, de l'intégration scolaire, du soutien aux parents et à la création d'une Coalition contre la mise en place d'un programme public de dépistage prénatal de la trisomie 21, ce dernier dossier aux multiples dimensions difficilement mesurables, mais combien préjudiciables pour les personnes vivant avec une trisomie 21 et pour leur famille !

Pour plusieurs parents, l'AQIS est également synonyme de formation et de partage d'expertise. En effet, combien d'idées ont été rapportées, adaptées et mises en place après une participation aux congrès annuels de l'AQIS ou des colloques de l'Institut québécois de la déficience intellectuelle ! Aussi, la formation « Partenaires dans l'action » aura marqué les parents de la province, une formation dont nous avons fait activement la promotion auprès des parents, anticipant les nombreux bénéfices qui en découleraient tant individuellement que collectivement.

Nous désirons souligner l'engagement et le dévouement de toute l'équipe de la permanence et des membres du conseil d'administration, et souhaitons longue vie à l'AQIS, qui a su œuvrer à l'ouverture de la société québécoise envers les personnes présentant une déficience intellectuelle.

Félicitations !

Association pour l'intégration sociale (Région de Québec)

Carole Tardif, présidente

« C'est avec plaisir que nous tenons à vous dire bravo pour le 60e anniversaire de l'Association du Québec pour l'intégration sociale, notre partenaire depuis nos premiers jours.

Nous avons eu la chance, au fil des années, de collaborer dans différents projets, en plus de participer à deux reprises à l'organisation d'un congrès annuel conjoint, qui a connu un énorme succès.

L'AQIS peut est fière du cheminement accompli depuis 60 ans. Un grand bout de l'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle vous revient de plein droit, et les familles de notre région se joignent à nous pour vous dire merci.

Longue vie à l'AQIS ! »

Association pour la déficience intellectuelle Centre-Mauricie

Caroline Boucher, directrice générale

Chantal Tourigny, présidente

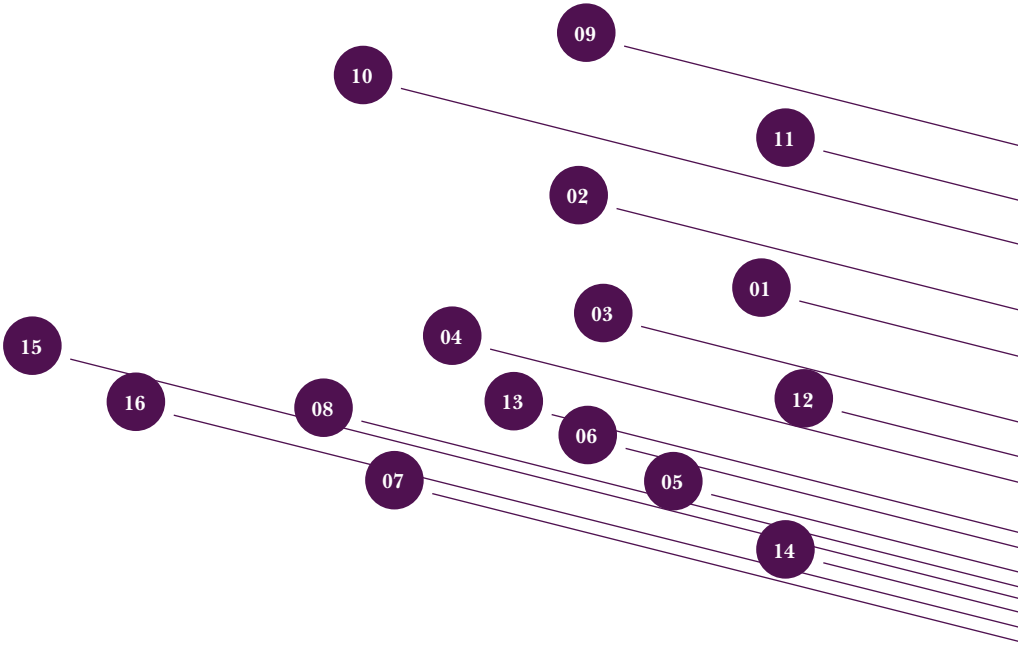
09
10
11
02
01
03
04
15
16
08
13
12
06
07
05
14

Membres de l'AQIS

MEMBRES DE L'AQIS

Née de l'initiative d'un seul parent, l'AQIS regroupe aujourd'hui plus de 80 organisations membres, réparties partout au Québec, qui rassemblent des milliers de citoyens préoccupés par le sort des personnes présentant une déficience intellectuelle.

MEMBRES ASSOCIÉS

RÉGION 01 / BAS-SAINT-LAURENT

/ Association de la déficience intellectuelle (région Rimouski)

RÉGION 02 / SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

/ Association de la trisomie 21 du Pays-des-Bleuets

/ Association Jeannoise pour l'intégration sociale inc.

/ Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière

/ Association pour le développement Àde la personne handicapée intellectuelle du Saguenay

/ Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini inc.

/ Société de l'autisme de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

RÉGION 03 / CAPITALE-NATIONALE

/ Association ALTI

/ Association des personnes handicapées de Portneuf

/ Association pour l'intégration sociale (région de Québec)

/ Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix

RÉGION 04 / MAURICIE

/ Association des parents d'enfants handicapés inc.

/ Association pour la déficience intellectuelle Centre-Mauricie

/ Comité régional de promotion et de sensibilisation en déficience intellectuelle

RÉGION 05 / ESTRIE

/ Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle inc.

/ Association du syndrome de Down de l'Estrie

RÉGION 06 / MONTRÉAL

/ Association de Montréal pour la déficience intellectuelle

/ Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement

/ Corporation L'Espoir du déficient

/ Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal

/ Regroupement pour la trisomie 21

/ WIAIH Un centre de ressources pour familles spéciales

RÉGION 07/ OUTAOUAIS

/ Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais

RÉGION 08/ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

/ Association des parents d'enfants handicapés du Témiscamingue

/ Association pour l'intégration sociale (Rouyn-Noranda) inc.

/ L'Aile brisée

/ Maison répit-dépannage La Chrysalide

RÉGION 09/ CÔTE-NORD

/ L'Espoir de Shelna

/ Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles

RÉGION 12/ CHAUDIÈRE-APPALACHES

/ Association pour l'intégration sociale région Beauce-Sartigan

/ Association Renaissance de la région de l'Amiante

/ Nouvel Essor

RÉGION 13/ LAVAL

/ Association de Laval pour la déficience intellectuelle inc.

/ Regroupement pour l'intégration dans la communauté

RÉGION 14/ LANAUDIÈRE

/ Association de parents d'enfant trisomique-21 Lanaudière

/ Entraide pour la déficience intellectuelle du Joliette métropolitain

/ La Rose Bleue, Association des personnes handicapées des Moulins

/ Les amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord

RÉGION 15/ LAURENTIDES

/ Association des parents d'enfants handicapés des Hautes-Laurentides

/ Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides

/ La Libellule — Pour les personnes avec une déficience intellectuelle et leurs proches

/ Le Prisme — Regroupement des personnes handicapées de la région de Mont-Laurier

RÉGION 16/ MONTÉRÉGIE

/ Action Intégration Brossard

/ Association de Granby pour la déficience intellectuelle

/ Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel

/ Association de la Vallée du Richelieu pour la déficience intellectuelle inc.

/ Association de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud, Montréal, Ltée

/ Association de parents de personnes handicapées de Brome-Missisquoi

/ Association de parents en déficience intellectuelle et physique

/ Association des personnes ayant une déficience intellectuelle du Suroît

/ Association locale des personnes handicapées de Chambly et la région

/ Chateauguay Valley Association for Community Living

RÉGION 17/ CENTRE-DU-QUÉBEC

/ Association des parents d'enfants handicapés du Centre-du-Québec

/ Association des personnes déficientes intellectuelles Bécancour-Nicolet-Yamaska

/ Association pour l'intégration sociale (région Bois-Francs)

MEMBRES AFFILIÉS

RÉGION 01/ BAS-SAINT-LAURENT

/ Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est inc.

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement du Bas-Saint-Laurent

RÉGION 02/ SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement Saguenay–Lac-Saint-Jean

RÉGION 03/ CAPITALE-NATIONALE

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec

/ Comité des usagers, CSSS de Charlevoix

RÉGION 04/ MAURICIE

/ L'Arche Mauricie inc.

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec – Institut universitaire

/ La Source - Association des personnes handicapées du Haut-Saint-Maurice inc.

RÉGION 06/ MONTRÉAL

/ Association des Arches du Québec

/ Comité des usagers,

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation Lisette-Dupras

/ Comité des usagers, Services de réadaptation l'Intégrale

/ Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec

/ Mouvement Personne d'Abord de Montréal

/ Parrainage civique les Marronniers

/ Parrainage civique Montréal

/ Regroupement québécois du parrainage civique

/ Sans Oublier le Sourire

RÉGION 07 / OUTAOUAIS

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation du Pavillon du Parc

RÉGION 08 / ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

/ Les Intrépides de Rouyn-Noranda inc.

RÉGION 11 / GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

/ Association des personnes handicapées des Îles

RÉGION 13 / LAVAL

/ Les Ateliers adaptés Stimul'arts

RÉGION 14 / LANAUDIÈRE

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation La Myriade

RÉGION 15 / LAURENTIDES

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement Le Centre du Florès

RÉGION 16 / MONTÉRÉGIE

/ Association des parents et des handicapés de la Rive-Sud métropolitaine

/ Centre de l'épanouissement de l'enfant Pinocchios

/ Comité des usagers, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est (CRDIME)

/ Comité des usagers, Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort (SRSOR)

RÉGION 17 / CENTRE-DU-QUÉBEC

/ Association des personnes handicapées du Lac Saint-Pierre

RÉGION ONTARIO

/ Association pour l'intégration sociale d'Ottawa

LES PRÉSIDENCES

Ils ont veillé à la destinée de l'AQIS et forgé son histoire ; leur engagement a contribué à faire de l'Association ce qu'elle est aujourd'hui. Ils sont pères et mères, militants et éclaireurs.

1951-1953
Lawrence H. Hall

1953-1954
Douglas Jamieson

1954-1955
INCONNU

1955-1956
INCONNU

1956-1957
INCONNU

1957-1959
G. D. Sutton

1959-1961
B. W. Towsend

1961-1962
A. T. Brodeur

1962-1963
Win. Taylor

1964-1966
L. Geoffrion

1966-1967
J. McIntyre

1967-1968
A. de Breyne

1968-1971
G. D. Sutton

1971-1973
Jane H. Dunn

1973-1976
Pierre Gratton

1976-1977
Pierre Couture

1977-1978
Gaston Perreault

1979-1981
Louise Vinet

1981-1983
Carmen Bigelow

1983-1985
Allen Hanley

1985-1987
Monique Robitaille

1987-1990
Madeleine Girard

1990-1992
Lucienne Mercier

1992-1994
Monique Lavictoire-Marquis

1994-1996
Diane Roy

1996-1999
Danielle Chrétien

1999-2001
Renée Parenteau

2001-2003
Yolaine Simoneau

2003-2005
Lucie Cholette

2005-2006
Céline Vallières

2006-2009
Jean-François Martin

2009-2011
Lucie Villeneuve

LES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Longtemps gérée par des bénévoles, l'AQIS met plus de 10 ans avant de pouvoir compter sur une réelle permanence. À compter de 1968, 14 personnes se succéderont à la direction de l'organisation et feront avancer la cause de la déficience intellectuelle.

1968-1971
Louise Adler

1971
John Mc Crea *(intérim)*

1972
Germain Coulombe *(intérim)*

1973-1974
Michel Clerk

1974
Jacques Steingue *(intérim)*

Éléonore Côté *(intérim)*

1974-1975
Lawrence Healey

1975-1978
Jacques Pelletier

1978
Denis Gauthier *(intérim)*

1978-1981
Lorraine Boyer

1981-1984
Yves Genest

1984-1989
Françoise Gilbert

1989-1990
Jacques Turgeon

1990-1991
Sœur Gisèle Fortier

1991 à ce jour
Diane Milliard

« L'Association du Québec pour l'intégration sociale prouve que Jean de La Fontaine avait bien raison d'écrire : « Il faut s'entraider, c'est la loi de la nature ». Nous croyons que la défense des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle et ceux de leur famille est une question qui mérite qu'on s'y replonge sans cesse et que, si beaucoup de travail reste encore à faire en ce sens, d'énormes progrès ont été réalisés au cours des dernières années, grâce à l'action inspirante de l'AQIS. C'est pour cette raison que le Regroupement québécois du parrainage civique salue chaleureusement le travail effectué par l'AQIS et félicite l'ensemble de l'équipe pour son 60e anniversaire ! »

Regroupement québécois du parrainage civique

« Célébrer par des mots les 60 ans de l'AQIS, c'est reconnaître 60 ans d'engagement provincial dans le but de permettre aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leur famille de prendre une part active dans leur communauté. C'est reconnaître 60 ans de travail par des employés dévoués à cette cause. C'est reconnaître 60 ans d'actions concrètes afin de briser les préjugés. Célébrer par des mots les 60 ans de l'AQIS, c'est reconnaître l'importance de parler d'une seule voix.

Le passé c'est de l'avenir en construction. »
— Maxalexis

Regroupement pour la Trisomie 21

« Je prends quelques minutes pour témoigner comment l'AQIS a fait grandir et soutenu notre association dès le début de notre existence, soit le 22 mars 1972. Nous sommes alors devenus membres de l'association provinciale qui s'appelait à ce moment, l'Association du Québec pour la déficience mentale. Nous sommes toujours fidèles à l'AQIS en la soutenant dans différents dossiers grâce au support provincial en formation et par l'accompagnement dans différentes démarches, toujours dans le but de l'intégration de la personne vivant avec une déficience intellectuelle dans le monde scolaire, au travail, dans les loisirs. Voilà ce qu'a été l'AQIS pour nous pendant les 40 dernières années. Il y a eu des représentants de la Côte-Nord à son conseil d'administration certaines années.

Cette présence au sein du C. A. de l'AQIS a toujours été un plus pour notre région, au territoire étendu et qui n'est pas densément peuplée, dont plusieurs besoins restent à combler dans l'immédiat.

Merci d'être une bougie allumée et disponible en tout temps. »

Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles

Jeannine Otis

« L'AQIS a 60 ans!

Que de vies, que d'histoire, que de travail, que de conseils donnés à des parents, que de recherche, que de partenariat !

Oui, 60 ans de travail pour les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » et leur famille.

Les Personnes D'Abord ont pu profiter de l'engagement des employés et des administrateurs de l'AQIS à travers ses 60 ans.

Merci à l'AQIS d'être né, d'avoir mis l'épaule à la roue pour faire avancer les dossiers de défense de droits des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ». Le travail que vous faites nous aide nous les Personnes D'Abord à défendre nos droits « Par et Pour » nous.

Nous vous souhaitons encore une longue vie de partenariat « Par et Pour » les Personnes D'Abord du Québec.

MERCI ET BONNE FÊTE ! »

Les membres de la Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec.

Association du Québec pour l'intégration sociale
3958, rue Dandurand, Montréal (Québec) H1X 1P7
Téléphone : 514 725-7245
Télécopieur : 514 725-2796
info@aqis-iqdi.qc.ca
www.aqis-iqdi.qc.ca